PARCOURS 14

À l'ouest : du charbon et du fer

Ce long parcours franchit les limites de Saint-Étienne et permet de découvrir des communes de l'ouest stéphanois, notamment Villars, leur patrimoine minier, rubanier mais aussi les vestiges exceptionnels laissés par la première voie de chemin de fer d'Europe continentale.

DISTANCE – **13,4 km**

DURÉE – **4 h 30**

DIFFICULTÉ – ● ● ●

DÉPART ET ARRIVÉE

Gare de la Terrasse

ACCÈS POINT DE DÉPART

Bus : 8 – 17 – 27 – 38 – 45
Tram : T1 – T2
arrêt La Terrasse
Gare : Terrasse
Parking : Place Massenet et Parking Relais de la Terrasse
VéliVert : Place Massenet

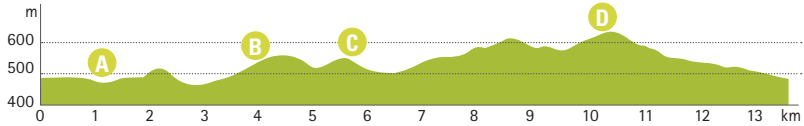

SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
VERS CLERMONT-FD
Parc Jean-Marc
Médiathèque
Feuilletière
Brault
Pl. Gambetta
Hôtel de ville
Mairie
Mairiniers
République
Rte du Bois Monin Haut
Av. Plat Haut
Mirabeau
Passerellerie
Kléber
Ch. des Chênes
Ch. des Pensées
G. Delestraint
Grouchy
Villars
Jean Mermoz
Gare de la terrasse
Bergson
Dragons
Achiers
V. Tito
V. Joyce
Musée d'Art Moderne
A72
500m
VILLARS
Taillade
G. Carnière
Pelandon
Momy
J. Jaurès
Rd pt V. Merley
St Simon
Golf
ST-GENEST-LERPT
Cimetière de Montaud
Crêt des 6 soleils
Parc de Montaud
640m
A. Rain
Thivrier
Pelissadon
Rhin et Danube
de Chevaveaux
Cimetière de Côte-Chaude
N. Blacho
O. Feuillet
A. Sylvère
O. Lorquiet
Côte chaude
Stade A. Dury
600m
du Champrond
A. Chevrier
C. Geermoulins
Jussieu
De la Carrière
Le Cluzel
Le Bois des Soeurs
Parc de Pinelon
650m
Crassiers de Michon
678m
Musée de la Mine
Michon
Les Baraudes
800m
Complexe sportif de Michon
Gare du Clapier
Médiathèque

Le pont du Bois-Monzil

En pierres de taille, il est le seul pont ferroviaire conservé de la première ligne de chemin de fer d'Europe continentale.
Réalisée en 1827 par l'ingénieur Beaunier entre Saint-Étienne et Andrézieux, cette ligne à traction hippomobile, permet de transporter le charbon de Saint-Étienne, alors premier bassin houiller de France, jusqu'à la Loire où il est ensuite chargé sur des bateaux. En 1832, la troisième ligne de chemin de fer entre Saint-Étienne et Lyon, permet de rallier le Rhône et accueille les premiers trains de voyageurs, cette fois tirés par une locomotive à vapeur.

Rejoindre la place Massenet sur la gauche. Suivre les voies du tram sur le pont. Au feu, traverser la rue Bergson. Prendre en face et derrière l'église la rue Grouchy. Prendre la première à droite la rue Chantelauze qui se poursuit par le chemin des Champs. Longer la voie ferrée. Continuer toujours tout droit.

A Au carrefour, prendre à droite sur le chemin des Parisses puis, tout de suite à droite rue Kléber.

*Sur la droite, caché dans la verdure, se trouve **le pont** de la première ligne de chemin de fer.*

Continuer la rue Kléber et tourner à gauche sur la rue Mirabeau. La remonter puis prendre à droite rue du Bois Montzil Le-Haut. Continuer tout droit direction la Feuilletière (sous les immeubles). Continuer tout droit direction centre-ville. Prendre à droite les lacets face au centre commercial. Descendre au carrefour sous la médiathèque et prendre à gauche rue du Breuil direction centre-ville de **Villars**.
Continuer toujours tout droit pour arriver, par la rue de la République, place Gambetta devant l'église.
Remonter à gauche rue de l'Hôtel de Ville. Traverser le parking de la salle omnisport et prendre à gauche rue de l'Arsenal qui monte au cimetière. Contourner le cimetière et continuer tout droit la rue Rochefoy à travers le quartier résidentiel.

B Au numéro 13, quitter la rue Rochefoy pour monter à gauche un chemin sans-issue (barrières métalliques). Continuer sur le chemin non goudronné. À la borne d'indication « Côte-Chaude » prendre à droite dans le bois. Le début du sentier est marqué par la présence de grosses pierres. Continuer en lisière de forêt sur le chemin rural, le long d'imposants châtaigniers.
Franchir plusieurs barrières de clôture. Suivre le chemin principal (ne pas emprunter

les trouées faites par les chasseurs). Continuer le chemin en descente après le passage d'un mur en ruine.
On débouche sur une route goudronnée (rue de la Carrière) qui marque la fin du chemin rural. Rejoindre sur la gauche le muret du pont. À l'intersection, prendre à droite, rue de la Carrière, direction Saint-Genest-Lerpt.

C Au carrefour du Lieu-dit le Cluzel prendre sur la gauche la route de Cozon de Bayard qui rejoint en montée le Bois des Sœurs.
Au bois des Sœurs, tourner à gauche direction Le Rousset, face au crêt de **Cote-Chaude**. Rejoindre ensuite à droite le parking du parc de Pinelon en fond de vallée. Prendre à gauche le sentier escaladant vers le quartier de Côte-Chaude. On débouche sur la rue André Chénier.
Remonter la rue puis prendre à gauche rue du Champrond. Au carrefour du Crêt de Côte-Chaude, monter à droite le chemin piétonnier qui conduit au cimetière.

Sur la droite, beau panorama sur Saint-Étienne.

Descendre par les virages la rue Charles Longuet. Tourner à droite rue Noël Blacet. Et prendre tout de suite à gauche le passage piétonnier Antoine Sylvère.
Traverser la rue Octave Feuillet. S'engager sur le parking du stade Auguste Dury. Trouver contre le talus paysager le sentier qui monte sur le boulevard Rhin et Danube.
Descendre à gauche sur le trottoir et rejoindre le carrefour de **Chavassieux**. Traverser le carrefour et continuer sur la rue Saint-Simon. Traverser cette dernière pour monter rue Arthur Ranc. En bordure du parc de Montaud prendre à droite (portail de couleur verte). Continuer le chemin qui donne accès au chemin de ronde du parc. Sur le chemin gravillonné, prendre à droite. À l'intersection continuer tout droit pour

La Cité minière de Chavassieux

Elle illustre l'évolution de la forme du logement ouvrier, des maisons doubles du début du siècle aux immeubles collectifs des années 1950. Les logements, commandés par la Ruche Immobilière, filiale des compagnies minières, sont construits et permettent de fixer les travailleurs à proximité de la mine tout en conservant une forme de contrôle social.
Les secteurs de la « Petite Ruche » datant de 1911 et de la « Grande Ruche », construit en 1917, forment un ensemble de maisons comportant plusieurs logements. Conçus sur le modèle d'une « cité-jardin », ils bénéficient d'équipements collectifs tels que lavoirs ou bains-douches.

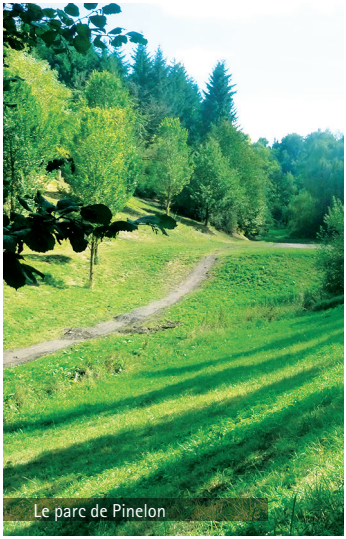
Le parc de Pinelon

Villars

L'origine gallo-romaine du nom de « Villars », du latin *villa* (ferme), semble provenir de la présence sur la commune d'un site de fabrication de tuiles utilisées par les Romains. Le nom de Villars apparaît ensuite en 1173 dans l'acte de séparation du Lyonnais et du Forez. Au XVIe siècle débute l'exploitation du charbon, d'abord artisanale, qui prendra son essor au XIXe siècle, rappelée aujourd'hui par le musée associatif.
L'ancien château du bourg, devenu en 1880 propriété de la Compagnie des mines de Villars, abrite aujourd'hui la mairie. L'église Saint-André, du XVe siècle, a été intégrée au bâtiment et sert de salle des mariages.

Le quartier de Côte-Chaude

Le quartier de Côte-Chaude, situé sur les communes de Saint-Étienne et Saint-Genest-Lerpt, est un ancien secteur rural qui s'est développé au XIXe siècle sous l'impulsion de l'activité minière. Attirant ainsi de nombreux ouvriers, les cités minières témoignent de cette urbanisation. Dans ce quartier, les grandes fenêtres des immeubles-ateliers de passementiers rappellent l'existence de ces lieux de fabrication de rubans.

Les jardins de Momey à Montaud

rejoindre le Crêt des 6 Soleils (voir p. 24), sommet du parc.
Plein nord, rejoindre par les prairies un sentier.

D Prendre à droite, puis quelques mètres plus loin, entre les bosquets, descendre à gauche un talus pour rejoindre le chemin de ronde gravillonné. Continuer tout droit en descente sur un chemin plus marqué en forêt. Aux abords d'une aire de stationnement des jardins ouvriers, prendre à gauche le chemin qui rejoint l'Hôtel du Golf. Descendre rue Saint-Simon par le chemin goudronné. Traverser face à l'entrée du golf de Saint-Étienne et suivre à droite la Voie Verte. Continuer la rue Saint-Simon. Traverser le rond-point et suivre la Voie Verte qui descend le long d'un mur de propriété, sur la gauche, vers les jardins ouvriers.
Prendre à droite le long des jardins. À l'aire de stationnement, continuer à gauche la voie verte (allée James Joyce) qui descend sur le quartier des Champs.
Aux abords des maisons, ne pas franchir la barrière en bois et remonter à droite le long des villas.

Au passage de la passerelle en bois, coup d'œil sur l'Est stéphanois.

Redescendre ce chemin entretenu qui débouche sur une voie d'accès à la rue Bergson. Continuer à gauche. Traverser à droite l'avenue de Verdun et rejoindre la passerelle en traversant les voies du tram.
Rejoindre la gare de la Terrasse.